

**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



08135191

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

06 AOUT 2008

Greffe

N°

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/08/2008 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : Etablissements HUART BOIS**Forme juridique :** Société anonyme**Siège :** Rue Armand Colinet 81
7110 HOUDENG-GOEGNIES**N° d'entreprise :** 0420.550.230.**Objet de l'acte :** Conseil d'Administration : Démission - Nomination -
Renouvellement de mandats**Texte :**

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 26 mai 2008 :

- a renouvelé, pour une durée de six ans, expirant après l'assemblée générale statutaire 2014, le mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur Christian HUART (N.N. 55.09.24-099-11), domicilié à 6180 COURCELLES, Rue Winston Churchill 340 ;

- Monsieur Raoul HUART (N.N. 26.10.27-065-32), domicilié à 7110 HOUDENG-GOEGNIES, Trieu à Vallée 28.

Le mandat de Madame Germaine MALDAGUE (N.N. 28.06.17-080-40), domiciliée à 7110 HOUDENG-GOEGNIES, Trieu à Vallée 28, n'a pas été renouvelé.

- a nommé en qualité d'administrateur, la S.A. HUMATIMMO (Numéro d'entreprise : 0420.550.725), ayant son siège social à 7110 HOUDENG-GOEGNIES, Rue Armand Colinet 75, dont le représentant permanent est Monsieur Christian HUART (N.N. 55.09.24-099-11), domicilié à 6180 COURCELLES, Rue Winston Churchill 340.

Les mandats de Monsieur Christian HUART et de la S.A. HUMATIMMO sont rémunérés. Le mandat de Monsieur Raoul HUART est exercé à titre gratuit.

Réunis en Conseil, les administrateurs ont désigné en qualité de président du Conseil d'Administration et d'administrateur délégué, Monsieur Christian HUART (N.N. 55.09.24-099-11), domicilié à 6180 COURCELLES, Rue Winston Churchill 340, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Conformément aux statuts, la société est valablement représentée dans tous les actes, soit par l'administrateur délégué agissant seul, soit par deux administrateurs agissant conjointement.

Christian HUART,
Administrateur délégué.